

service gratuit



Un service de la filière BRAIN-TEAM s'appuyant sur les ressources du TechLab APF France handicap



QU'EST-CE QUE BRAIN'CAAT ?

BRAIN'CAAT est un service d'accompagnement **individualisé et gratuit** porté par une équipe d'ergothérapeutes et d'orthophonistes **experts** en **accès au numérique** et en **Communication Alternative et Améliorée (CAA)**.



Ce projet initié par l'AFAP sous le nom de COM-ATAXIE est repris par BRAIN-TEAM, qui propose le service BRAIN'CAAT à l'ensemble de ses associations de patients.



EN TANT QUE PROFESSIONNEL

Je souhaite que mon patient bénéficie du service :

Je l'invite à contacter le référent BRAIN'CAAT de l'association de patients dont relève sa maladie.

J'ai besoin d'un avis d'expert concernant ma préconisation :

Je sollicite l'équipe BRAIN'CAAT au mail : brain-caat@brain-team.fr

Je souhaite me tenir au courant des ressources proposées en intégrant le réseau d'ergothérapeutes filière :

Je complète le formulaire ci-contre :



CE QUE CELA APORTE À VOTRE PRATIQUE

- Accompagnement **complémentaire** à mon suivi (sans le remplacer)
- Pistes de solutions, envoi de ressources et tutoriels, échanges, rédaction d'un compte-rendu de préconisations, prêt de matériel et accompagnement à la rédaction de l'argumentaire de financement si besoin.
- Accès à un **réseau** de professionnels formés (en cours de mise en place)



Pour en savoir plus :

<https://brain-team.fr/pole-ergotherapie/>

brain-caat@brain-team.fr

POUR QUELS PATIENTS ?

Adhérents des **associations partenaires BRAIN-TEAM** :

En perte d'autonomie dans la **communication** et l'**accès aux technologies** dans la vie quotidienne, le travail, la scolarité ou les loisirs (téléphone, tablette, ordinateur, jeux-vidéos ...)

Atteints d'une **maladie rare du système nerveux central** présentant des signes d'appels tel que : dysarthrie, aphasie, troubles praxiques, ataxie cérébelleuse, mouvements involontaires, spasticité et paraparésie des membres, syndrome parkinsonien (lenteur, rigidité...) etc.

MON PATIENT N'EST PAS ADHÉRENT D'UNE ASSOCIATION BRAIN-TEAM ?

Il peut bénéficier du service BRAIN'CAAT en adhérant à une association de patients en lien avec sa maladie et partenaire de la filière. **Retrouvez la liste des associations partenaires en scannant le QRcode :**



Il peut néanmoins bénéficier du service dans les conditions précisées sur le site du **TechLab APF France handicap**. Les frais d'envoi et d'assurance seront alors à sa charge.

Retrouvez le formulaire de contact en scannant le QRcode :



LE PARCOURS BRAIN'CAAT DU REPÉRAGE À LA PRÉCONISATION



1

Mon patient présente une maladie rare du système nerveux central. Il recherche des solutions d'aides à la communication et/ou d'accès au numérique.



2

Je regarde avec lui quelle association de patients prend en charge sa pathologie et l'oriente vers le référent concerné.



3

Le référent BRAIN'CAAT de l'association l'aide à remplir un formulaire de demande, dans lequel il peut indiquer mes coordonnées.



4

L'ergothérapeute BRAIN'CAAT prend contact avec mon patient et propose un rendez-vous en visioconférence pour identifier précisément ses besoins. Si mon patient le souhaite, cet entretien se déroule en ma présence.



8

Si besoin, l'ergothérapeute BRAIN'CAAT peut nous aider dans la démarche de financement.



7

Des conseils sont prodigués à mon patient pour l'utilisation de la ou des solution(s) choisie(s). Une appréciation des essais nous est demandée.



6

Mon patient peut tester une ou plusieurs solutions en conditions réelles, et bénéficier d'un système de prêt (2 à 3 semaines). J'aide à l'installation et à la prise en main du matériel, guidé à distance par l'ergothérapeute BRAIN'CAAT.



5

Une ou plusieurs solution(s) adaptée(s) à la situation de mon patient lui sont proposées, en cohérence avec l'accompagnement que nous avons amorcé, et un compte-rendu des préconisations est envoyé.